

EN MARCHÉ VERS LA GRÈVE SOCIALE

Marie-Ève Desroches et Benjamin Gingras, pour le comité Journal de l'ASSÉ

La série de grèves tournantes des plus de 400 000 travailleuses et travailleurs du Front commun atteindra un point culminant lors de trois jours de grève commune les 1, 2 et 3 décembre. Aux voix des syndiqué-e-s s'ajoutent celles d'une panoplie de groupes communautaires ainsi que du mouvement étudiant dans une lutte collective contre l'austérité. Alors que les vagues récentes de contestation atteignent des sommets inégalés depuis des décennies, les possibilités d'une réelle grève sociale commencent à éclore.

Mais qu'est-ce qu'une grève sociale ? On peut la définir comme étant un arrêt de travail le plus large possible, une suspension du fonctionnement habituel de la société permettant une contestation politique généralisée envers les décisions qui vont à l'encontre des intérêts de la population. Elle se distingue d'une grève traditionnelle, axée sur la négociation des conditions de travail, puisque ses revendications sont portées par une grande diversité d'acteurs sociaux. La grève sociale a un objectif collectif rassembleur. Dans le cas présent, il s'agit de la lutte contre les politiques d'austérité.

1972 : un Front commun aux allures de grève sociale

Au Québec, il faut remonter jusqu'en 1972 pour voir comment ce qui était initialement une mobilisation syndicale a pu s'élargir pour devenir une grève sociale. Dans la foulée des négociations des conventions collectives du secteur public, le Front commun revendiquait un salaire minimum de 100\$ par semaine pour chacun et chacune de ses employé-e-s. Le gouvernement libéral de l'époque sous Robert Bourassa a fait preuve d'intransigeance et a décrété une loi spéciale forçant le retour au travail dans l'intention de briser le mouvement de grève. Appuyé par le secteur privé ainsi que de larges pans de la population, le Front commun a défié la loi spéciale et a forcé le gouvernement à reculer et à céder de larges concessions telles que l'obtention du salaire minimum de 100\$ par semaine pour les fonctionnaires et l'indexation des salaires au coût de la vie et la création d'un régime de retraite. L'augmentation du salaire minimum de la fonction publique a d'ailleurs eu l'effet d'entraîner une hausse du salaire minimum légal, au bénéfice de l'ensemble des travailleuses et travailleurs au Québec.

La grève sociale maintenant possible ?

Plus récemment, nous avons observé ce qui a été une des plus grandes journées de mobilisation depuis cette période. Lors du 1^{er} mai 2015, plus de 860 organisations syndicales, communautaires et étudiantes étaient en grève partout au Québec, répondant à un appel lancé plusieurs mois auparavant. Ce sont plus de 39 000 étudiantes et étudiants, 236 organismes communautaires répartis dans 64 municipalités ainsi que 15 000 travailleurs et travailleuses de 35 syndicats qui étaient en grève lors de cette journée¹.

Ce mouvement de grève dépassait le strict cadre de conventions collectives et avait une visée résolument politique. Cette mobilisation commune s'est effectivement construite dans le but de se réapproprier la Journée internationale des travailleuses et travailleurs notamment pour parler des compressions budgétaires dans les différents secteurs de la société. Ce mouvement, audacieux car bâti à l'extérieur du cadre exigé par le Code du travail, a animé les quatre coins du Québec et a été la scène d'innombrables manifestations, blocages, déploiements de bannières, etc. Audacieux aussi, car de nombreux syndicats de professeur-e-s de cégep ont ouvertement défié une ordonnance de la Commission des relations de travail ordonnant le maintien des activités régulières.

Ce 1^{er} mai nous a montré les possibilités infinies qui s'ouvrent à nous lorsque l'on ose s'organiser collectivement pour défier le pouvoir en place.

Et maintenant, après un automne chaud en mobilisation, une fenêtre de trois jours de grève au national est grande ouverte pour le mouvement syndical. Le Front commun, représentant plus de 400 000 travailleurs et travailleuses, ainsi que les autres regroupements syndicaux de la fonction



Source : Hind Fazazi

publique tels que la FIQ et la FAÉ, possèdent la marge de manœuvre nécessaire pour adopter des mandats de grève au delà de ces trois journées. Il faut maintenant saisir l'opportunité que nous offre la lutte des travailleuses et travailleurs pour amener nos revendications collectives plus loin que les simples questions liées aux conventions collectives afin d'amener des solutions à des problèmes politiques bien plus larges. Le mouvement étudiant peut contribuer à élargir cette grève, par exemple, en mettant de l'avant les cinq alternatives fiscales défendues par l'ASSÉ. Ces revendications visent à remplir les coffres de l'État pour contrer l'austérité et permettre un réel réinvestissement dans les services publics².

La nécessité d'une solidarité étudiante active

Il faut se rappeler à quel point l'austérité affecte toutes les sphères de la société. L'austérité attaque autant le secteur de l'éducation que le secteur de la santé, l'environnement, la capacité d'agir des groupes communautaires et l'aide offerte aux assistés sociaux et aux assistées sociales. Les coupures dans le financement en éducation post-secondaire sont drastiques, dépassant les 289 millions depuis 2014³. Or, les conditions de travail de nos professeur-e-s reflètent nos conditions d'apprentissage. Il faut se rappeler aussi que nous ne sommes pas que des étudiantes et étudiants, mais que nous sommes également des usagers et usagères du système de santé et de services sociaux, que nous sommes parfois aussi des parents ayant recours aux CPE, que nous allons possiblement travailler dans la fonction publique plus tard et, surtout, que nous sommes tous et toutes des citoyennes et des citoyens. Ce n'est qu'en se liant par des solidarités que nous pouvons espérer résister ensemble à l'austérité et faire entendre nos demandes pour obtenir une société plus juste. L'austérité est une attaque contre nous en tant que classe, et nous devons nous organiser en tant que classe pour y résister !

Quels moyens pouvons-nous, en tant qu'étudiantes et étudiants, entreprendre dans ce contexte ? Une des méthodes à notre disposition est de profiter des espaces qui seront ouverts par la grève et de participer directement aux activités qui s'y tiendront. Lignes de piquetage, manifestations, actions de perturbation, les possibilités sont sans limites. En plus d'être un

moyen de pression qui s'est avéré efficace par le passé, la grève nous offre davantage de possibilités de nous faire entendre. Nous pouvons multiplier ces espaces en organisant des événements qui feront vivre ces journées de grève. Déjà, de nombreuses actions ont été menées par les étudiantes et étudiants tout au long de l'automne : séances d'information et de mobilisation, actions de visibilité, manifestations, etc. Des étudiantes et étudiants manifestent leur solidarité sur les lignes de piquetage et prennent part aux mobilisations comme lors de la manifestation monstre du 3 octobre dernier, qui a rassemblé plus de 100 000 personnes. Diverses activités en appui aux travailleurs et travailleuses ont été organisées sur une base étudiante ou conjointement avec ceux et celles-ci, notamment lors des différentes journées de grève de la fonction publique. Bien sûr, cette solidarité n'est pas unilatérale ! Le milieu syndical répond activement aux appels du mouvement étudiant et participe aux diverses actions organisées par lui, comme le Rassemblement syndical en éducation du 26 et 27 septembre, la manifestation nationale du 5 novembre dernier ou encore le Grand tintamarre à l'occasion du dernier Congrès du Parti libéral, pour ne nommer que ces dernières. Ces initiatives diverses doivent se poursuivre et les actions prévues dans les jours à venir sont déjà nombreuses : la manifestation de la Coalition Main rouge du 28 novembre à Montréal, les grandes journées de grève nationale des 1, 2 et 3 décembre à travers la province, et une manifestation nationale féministe de l'ASSÉ prévue à Québec le 2 décembre.

Bref, la lutte ne fait que s'intensifier et c'est à nous de décider si le mouvement étudiant prendra part à cette grève.

1 Coalition du 1er mai 2015 « Mandats de grève », <https://grevecontrelausterite.wordpress.com/mandats-de-greve/>, (14 novembre 2015)

2 Il faut savoir que ces mesures sont inspirées d'une campagne similaire portée par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (dont l'ASSÉ est une des associations membres et fondatrices). Plus de détails sont accessibles sur notre site de campagne unmouvement.org et sur le site de la Coalition nonauxhaussees.org.

3 Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) « Observatoire des conséquences des mesures d'austérité au Québec » <http://austerite.iris-recherche.qc.ca/> (14 novembre 2015)

FACE À L'AUSTÉRITÉ, NOUS SAVONS QUE NOUS NE SOMMES PAS SEUL-E-S

Claudia Cachay-Osorio, étudiante en sciences humaines
Emanuel Guay, étudiant en sociologie

L'austérité : un projet politique

Chaque semaine du printemps passé, l'annonce d'une mesure d'austérité s'abattait sur un nouveau secteur de la société : CPE, centres communautaires, universités, CLSC, et plus encore... Ces différentes mesures adoptées par le gouvernement Couillard s'inscrivent pleinement dans le long travail de démantèlement des services publics et sociaux qu'ont engagé sous différents noms (réingénierie de l'État, atteinte du déficit zéro, « révolution culturelle », etc.) les gouvernements provinciaux antérieurs, tous partis confondus. La stratégie politique derrière ces coupures est claire : plutôt que d'augmenter ses revenus en adoptant des mesures fiscales progressives, qui permettraient de répartir équitablement le financement de l'État en fonction des revenus de chacun et chacune, le gouvernement réduit ses dépenses en coupant dans les services publics, les programmes sociaux et le financement des groupes communautaires. Ce faisant, il opte d'une part pour un programme budgétaire qui défavorise la majorité de la population - notamment les personnes en situation de précarité - et habitue d'autre part les citoyens et citoyennes à attendre de moins en moins de l'État et à compter de plus en plus sur le secteur privé pour des services dont le financement était auparavant assumé collectivement. Ces services publics, dont l'instauration et le maintien ont été l'objet d'innombrables luttes, sont sur le point de céder face à la pression exercée contre eux par des années de rhétorique néolibérale, au profit des entreprises - qui bénéficieront de leur privatisation partielle ou complète - et des revenus élevés - qui peuvent aisément se procurer des services dans le secteur privé, contrairement à la plupart d'entre nous.

L'attitude du gouvernement dans les négociations en cours avec ses employé-e-s correspond à un tel désinvestissement des services qu'il dispense à la population. On peut en effet avancer que sa stratégie de négociation correspond à deux objectifs :

1. Budgétaire : Les salaires de ses employé-e-s constituant son principal poste de dépenses, les offres actuelles du gouvernement correspondent pleinement à sa volonté de limiter les dépenses en question pour pallier à la réduction substantielle de ses revenus - baisse provoquée essentiellement par les baisses d'impôt accordées aux grandes entreprises et aux revenus élevés depuis des années et par le laxisme des autorités gouvernementales sur la question de l'évasion fiscale¹.

2. Politique : L'emploi systématique de décrets par le gouvernement provincial depuis déjà plusieurs décennies pour régler ses conflits de travail correspond à une volonté de casser la combativité de l'un des derniers milieux fortement syndiqués au Québec - en l'occurrence le secteur public. Le recul de l'activité syndicale au Québec coïncide effectivement avec le durcissement de l'attitude gouvernementale à l'endroit des syndicats, notamment par des amendes et des sanctions de plus en plus sévères contre les personnes défiant les lois spéciales².

Les bienfaits d'un secteur public fort

Si nous devons nous préoccuper de l'issue des négociations opposant le gouvernement à ses employé-e-s, c'est que le secteur public, avec les différents services qu'il offre à la population, joue un rôle-clé dans les luttes progressistes. En effet, ce secteur contribue significativement à lutter contre la précarisation économique des femmes et des minorités visibles : par exemple, la présence des femmes en tant qu'employées dans le secteur public est passée de 43 % à 63 % entre 2002 et 2014, alors qu'elle n'est passée que de 33 % à 44 % dans le secteur privé³. Une des conséquences de l'austérité - parmi tant d'autres - est donc de réduire le nombre d'emplois disponibles dans un des secteurs qui contribuent le plus à l'autonomie financière des femmes. Dans une même optique, on doit noter qu'« alors que les industries du secteur primaire avaient un pourcentage d'employés se définissant comme une minorité visible entre 0,5 % et 1,6 %, ce pourcentage était entre deux et six fois plus élevé dans le secteur public »⁴.

Enfin, le secteur public offre des services qui contribuent à contrecarrer l'effet des inégalités socio-économiques, ce qui correspond aux objectifs de notre lutte pour la justice sociale tout en évitant que les soubresauts de l'économie affectent exagérément les plus démunis-e-s : il faut en effet se rappeler « qu'au Québec, ce sont précisément ces services publics constituant le filet social qui ont permis à la population de subir moins lourdement les effets de la crise économique de 2008-2009 »⁵. En rendant accessibles des services telles que la santé, l'éducation, la garde des enfants, etc., et en s'appuyant sur une imposition progressive des revenus pour se financer, un secteur public fort constitue donc un important rempart contre la montée des inégalités sociales - et c'est précisément à ce rempart que l'austérité, comme prolongement étatique de l'idéologie néolibérale, s'attaque actuellement de manière soutenue.

Face à l'attaque patronale, la réplique syndicale !

Cet automne, nous vivons les conséquences de ce projet politique, mais nous vivons également une contestation populaire qui dépasse les limites de chaque secteur touché par l'austérité. Infirmières et infirmiers, étudiantes et étudiants, employé-e-s des centres communautaires, professeur-e-s, parents, citoyennes et citoyens : chacun de ces groupes se mobilise actuellement contre les impacts concrets des différentes décisions du gouvernement. Comment s'y prennent-ils et quels sont leurs objectifs ?

D'une part, les travailleuses et les travailleurs des secteurs public et parapublic ont voté majoritairement en faveur de journées de grève dans le cadre des négociations de leurs conditions de travail. En effet, celles et ceux-ci se butent dans leurs négociations à la même logique de

réduction des dépenses ciblée par le gouvernement Couillard, dont les offres constituent un recul net pour les conditions de travail du secteur public - notamment sur la question des salaires. Le Front commun, qui rassemble plus de 400 000 travailleurs et travailleuses pour ces négociations, a déjà exercé plus de la moitié de ses journées de grève sur une base régionale : piquetages, manifestations, actions de visibilité et d'autres actions plus dérangeantes ont eu lieu dans toutes les régions du Québec depuis le 26 octobre. La *Fédération autonome de l'enseignement* (FAE), qui rassemble plus de 32 000 enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire, a également débrayé le 30 septembre et à la fin octobre.

D'autre part, les groupes communautaires sont engagés dans une mobilisation jamais vue auparavant au Québec. Les 2 et 3 novembre, plus de 1 400 groupes ont effectivement fermé leurs portes pour se consacrer à des journées de mobilisation commune en vue d'un meilleur financement. Aux prises avec une difficulté croissante à offrir leurs services et avec une demande grandissante d'usagers et usagers ciblé-e-s par les attaques aux programmes sociaux, le secteur communautaire se retrouve dans une situation de précarité sans équivalent dans son histoire. Les impacts sont d'autant plus importants pour les femmes, qui représentent la majorité des employé-e-s des groupes communautaires et qui constituent une part de la société plus précaire. C'est pourquoi, lors de la semaine du 2 novembre, des actions de toutes sortes ont rassemblé près de 12 000 personnes à travers la province. Des traditionnelles manifestations, aux mobilisations plus originales - bingo des inégalités, danse de zombies, foire de l'infortune, etc. - en passant par des occupations de bureaux et des confections de pancartes, la diversité des personnes mobilisées s'est reflétée dans les moyens d'action. La mobilisation du secteur communautaire a déjà apporté certains gains, notamment par la reconduction pour trois ans du financement pour les organismes en défense des droits⁶.

Déjà, des appuis se forment dans les manifestations, dans les chaînes humaines, dans les actions au quotidien. En appui aux professeur-e-s, des parents se sont mobilisés au sein du mouvement citoyen *Je protège mon école publique* afin d'organiser des chaînes humaines autour d'écoles primaires et secondaires. Le 28 novembre, une manifestation unitaire est prévue à Montréal par la *Coalition main rouge*, qui rassemble depuis 2009 plus de cent groupes syndicaux, communautaires, étudiants et féministes en lutte contre la tarification et la privatisation des services publics.

Étudiantes et étudiants, travailleurs et travailleuses : même combat !

Chaque semaine cet automne, un groupe prend la rue dans sa région, dans sa ville, dans son quartier. Chaque semaine, une nouvelle action nous rappelle que nous ne pouvons pas demeurer passives et passifs face aux conséquences désastreuses de l'austérité. À nous, en tant qu'étudiantes et étudiants, de suivre l'exemple. À nous de créer les liens nécessaires à l'établissement d'un rapport de force vigoureux avec le gouvernement : si l'austérité nous affecte tous et toutes, c'est ensemble qu'il faudra y répliquer. Nous savons que nous ne sommes pas seul-e-s !



Source : André Query

1 GILL, Louis. *La crise financière et monétaire mondiale. Endettement, spéculation, austérité*, M Éditeur, Montréal, 2012, p. 139-155.

2 ROY, Serge. *Fonction publique menacée! Le néolibéralisme à l'assaut des services publics, 1981-2011*, M Éditeur, Montréal, 2012, p. 41-68.

3 Institut de recherches et d'informations socio-économiques, *Le secteur public et l'économie régionale au Québec*, juin 2015, p. 27.

4 Ibid., p. 29 (Nous soulignons).

5 Institut de recherches et d'informations socio-économiques, *Budget 2010 : comment financer les services publics ?*, mars 2010, p. 11.

6 Regroupement des organismes en défense collective des droits. « Grève du communautaire : le ministre Hamad reconduit les protocoles des organismes en défense collective des droits pour trois ans », <http://www.defensedesdroits.com/grève-du-communautaire-le-ministre-hamad-reconduit-les-protocoles-des-organismes-en-défense-collective-des-droits-pour-trois-ans/> (15 novembre 2015)